

Euthanasie : réponse à Micheline à propos du drame de Chantal Sébire

Article rédigé par *Thierry Boutet*, le 14 mars 2008

[Blog] — Défigurée par un cancer des sinus incurable et douloureux, Chantal Sébire a demandé le 12 mars au tribunal de grande instance de Dijon de bénéficier d'un suicide médicalement assisté .